

VILLE DE TOURBES

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 20 JUIN 2014

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique, le vendredi 20 juin 2014 à 20h30 sous la Présidence de Mr le Maire.

Présents : 15 membres

Mr Christian JANTEL Maire

Mme Mélanie MUR 1^{er} Adjoint

Mr Michel VINCENT 2^{ème} Adjoint

Mme Cristelle MORENO 3^{ème} Adjoint

Mmes Carole BONNET, Liliane DAMIENS, Angélique GAURET, Marie-Carmen LOPEZ, Sylvie MEUNIER, Alix PICHON-MATHIEU, Christine RENAUDEAU

Mrs Richard BORON, Christian LOPEZ, Didier LOUSTALET, Lionel PUCHE

Absents excusés : 4 membres (dont 2 pouvoirs)

Mr Frédéric SERVELLERA 4^{ème} Adjoint

Mr Jean-Luc GUIRAUDOU

Mr Luc MARCO (pouvoir donné à Mr Christian JANTEL

Mr Guillaume ROUSSILLON (pouvoir donné à Mme Mélanie MUR)

Secrétaire de la séance et rédacteur du Compte Rendu : Michel VINCENT

ORDRE DU JOUR

1) **Approbation du Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal du lundi 10 juin 2014.**

Mr Lionel PUCHE ayant remis en préalable à la réunion une lettre sous enveloppe, Mr le Maire décide d'en lire le contenu. Dans cette lettre Mr PUCHE demande que soit rectifié le résultat du vote concernant le virement au compte 67 d'un montant de 258,40€ car il y a eu 19 voix pour et non pas 15 pour et 4 contre. D'autre part il demande également que soit indiqué le nom de Mr RICARD comme proposition de Mr PUCHE pour faire partie de la Commission du centenaire de la première guerre mondiale.

Vote du Compte Rendu : 15 pour (y compris les 2 pouvoirs), 2 abstentions

2) **Délibérations**

-----Elections des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs du 28 septembre 2014.

Mr le Maire énonce la liste des noms (5 Délégués et 3 Suppléants) qu'il propose, à savoir :

Délégués : Mr Christian JANTEL, Mme Mélanie MUR, Mr Michel VINCENT, Mme Alix PICHON-MATHIEU, Mr Frédéric SERVELLERA

Suppléants : Mme Sylvie MEUNIER, Mr Richard BORON, Mme Liliane DAMIENS.

Le vote se déroule à bulletin secret avec urne :

Résultat du vote : 14 pour la liste entière, 3 bulletins blancs

-----Travaux de voiries :

Nous sommes déjà assurés de bénéficier d'une subvention de 27000€ de la part du Conseil Général aussi faut-il très rapidement leur faire parvenir un dossier de demande de subvention détaillé et justifié que nous pourrions également transmettre au Sénateur mais aussi au Député. Pour cela il a été identifié 4 rues « prioritaires », à savoir :

L'Avenue de la Gare, La Rue de la Chapelle, la Rue Venel et la Rue de la Brèche.

Pour l'Avenue de la Gare nous avons un devis pour la partie droite descendante jusqu'à la Cave Coopérative et nous attendons un devis pour la partie restante.

Résultat du vote : 15 Pour (y compris les 2 pouvoirs), 1 contre et 1 abstention.

-----Règlement Intérieur du Conseil Municipal :

Mr le Maire explique que pour retrouver une sérénité de travail au sein du Conseil Municipal afin que les débats soient positifs et constructifs, il semble nécessaire de mettre en vigueur un véritable Règlement Intérieur du Conseil Municipal.

Dans un premier temps nous votons pour le principe de l'adoption d'un Règlement Intérieur.

Résultat du vote : 14 pour (y compris les 2 pouvoirs) et 3 abstentions.

Ce vote étant majoritaire, un projet de Règlement Intérieur sera par la suite proposé au Conseil Municipal pour discussion et adoption après acceptation éventuelle des modifications qui seraient proposées.

L'Ordre du jour étant épuisé, Mr le Maire lève la séance à 21h45